



Les Echos, no. 19390
Marchés, mardi, 12 avril 2005, p. 33

Analyse financière

Les analystes indépendants se regroupent en association professionnelle

NESSIM AIT-KACIMI

Les analystes financiers indépendants ont créé leur association, la Compagnie des analystes financiers indépendants (Cafi), pour parler d'une seule voix et favoriser l'essor de leurs activités.

La Compagnie des analystes financiers indépendants (Cafi) vient de voir le jour. Créée à l'initiative de quatre sociétés, Evysem, IEM Actions, **Opale Finance** et Spread Research, la Cafi est une association professionnelle regroupant les analystes et les sociétés d'analyse financière indépendants.

En sont donc exclues : les banques, les sociétés de gestion ainsi que les entreprises d'investissement. « A l'heure actuelle, une quinzaine de sociétés sont susceptibles de rejoindre notre association », estime Olivier Marrot, associé-gérant d'Evysem et président de la Cafi.

Les missions de celle-ci sont d'organiser la profession, d'établir ses règles de fonctionnement, son Code de déontologie et d'instaurer des relations avec les investisseurs, entreprises et autorités de tutelle, comme l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La Cafi a ainsi demandé à cette dernière que les sociétés d'analyse financière indépendantes soient agréées en tant que telles. La raison ? Obtenir l'égalité de traitement avec les autres analystes - des courtiers et sociétés de gestion - dans l'accès à l'information divulguée par les sociétés. Dans la pratique, il est souvent bien difficile pour un indépendant de s'entretenir avec le management des entreprises, qui privilégie souvent les acteurs importants.

Ce regroupement en association permet en outre de mutualiser les moyens, ce qui n'est pas négligeable pour des structures de taille modeste aux ressources limitées. En effet, c'est sur le créneau des petites valeurs - celles dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros -, peu suivies par les courtiers traditionnels, que les indépendants essayent pour la plupart de se développer. Seulement, sur ce segment, la situation de ces « boutiques » est souvent difficile. Elles sont alors contraintes de développer des activités annexes à l'analyse financière (conseils, formation...) pour vivre décemment en l'état actuel de la législation.

Peser dans le débat « de place »

A la fois force de proposition auprès des autorités et organe de réflexion, par le biais de son comité scientifique, la Cafi espère peser à terme dans le débat « de place » sur le mode de rémunération de la recherche vers des solutions de « commission sharing agreement » et de « un-bundling ». Elle entend aussi créer un label de qualité, qui fasse référence. D'où l'accent mis sur les procédures d'agrément de ses membres. Pour rejoindre la Cafi, les analystes ou sociétés doivent satisfaire à certaines exigences professionnelles (cinq années minimum d'expérience, formation Bac + 5, obligation de formation continue...), d'honorabilité (pas de condamnation), juridique (assurance responsabilité civile professionnelle) et capitalistique (le capital de la société doit être détenu en majorité par les analystes).

Autre contrainte, « quand un de nos membres réalise une étude sur une valeur, il ne peut ensuite effectuer des missions de conseil avec cet émetteur pendant une durée de deux ans, ce qui préserve encore son indépendance de jugement. Nos règles sont strictes et nous appliquons la tolérance zéro », souligne Olivier Marrot.

NESSIM AÏT-KACIMI



Ce certificat est émis à **Virgine Blin** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date de fin : **2005-05-12**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.